ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.

ERNST & YOUNG et Autres

Lacroix S.A

Exercice clos le 30 septembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Lacroix S.A.

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.

ERNST & YOUNG et Autres

Lacroix S.A.

Exercice clos le 30 septembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.
52, rue Jacques-Yves Cousteau
Bât B - B.P. 743
85018 La Roche-sur-Yon Cedex
S.A au capital de € 40.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Poitiers

ERNST & YOUNG et Autres
3, rue Emile Masson
B.P. 21919
44019 Nantes Cedex 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Lacroix S.A.

Exercice clos le 30 septembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Lacroix S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeurs des goodwills selon les modalités décrites dans les notes 6.4.4 et 8.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses retenues pour la détermination de ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

La Roche-sur-Yon et Nantes, le 30 janvier 2017

Les Commissaires aux Comptes

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.	ERNST & YOUNG et Autres
Jérôme Boutolleau	François Macé

1 Bilan consolidé

En K€ Actif	Note n°	Exercice 2016 12 mois	Exercice 2015 12 mois
Actifs non courants			
Goodwill	8.1	15 904	23 528
Immobilisations Incorporelles	8.2	2 089	2 080
Immobilisations Corporelles	8.3	47 587	50 021
Actifs financiers non courants	8.4	925	859
Participations dans les entreprises associées	8.5	23	26
Actifs d'Impôt différé	8.19	3 524	2 061
Total des actifs non courants		**70 051**	**78 576**
Actifs courants			
Stocks et en-cours	8.7	59 025	68 569
Créances clients	8.8	89 871	83 957
Autres créances	8.9	13 943	13 124
Trésorerie et équivalents	8.10	17 706	21 584
Total des actifs courants		**180 545**	**187 235**
Actifs des activités destinées à être cédées			**3 026**
TOTAL DE L'ACTIF		**250 596**	**268 837**

En K€ Passif	Note n°	Exercice 2016 12 mois	Exercice 2015 12 mois
Capitaux propres			
Capital	8.11	25 000	25 000
Primes		3 455	3 455
Réserves consolidées		66 221	69 004
Résultat consolidé		(8 824)	989
Capitaux propres (part du groupe) :	4	***85 852***	***98 449***
Intérêts minoritaires :	4	***316***	***391***
Total des Capitaux propres		**86 168**	**98 841**
Passifs non courants			
Autres fonds propres			
Provisions non courantes	8.12	23 080	18 606
Dettes financières à long terme	8.13	14 971	19 817
Passifs d'Impôt différé	8.19	756	2 382
Total des Passifs non courants		**38 806**	**40 805**
Passifs courants			
Dettes financières à court terme	8.13	37 188	34 108
Dettes fournisseurs	8.14	55 386	61 487
Autres dettes	8.14	33 048	30 538
Total des Passifs courants		**125 621**	**126 133**
Passifs des activités destinées à être cédées			**3 057**
TOTAL DU PASSIF		**250 596**	**268 837**

2 Etat du Résultat Global

2.1 Compte de Résultat Consolidé

En K€	Note n°	Exercice 2016 12 mois	Exercice 2015 12 mois
Chiffre d'affaires	9.2	**428 398**	**395 055**
Autres produits de l'activité		114	779
Achats consommés		(252 146)	(229 502)
Charges de personnel	8.15	(101 030)	(102 178)
Sous-traitance et Charges externes		(52 104)	(49 966)
Impôts et taxes		(5 526)	(5 993)
Dotations aux amortissements et provisions	8.16	(8 731)	(7 755)
Variations de stocks et de produits en cours		(884)	7 901
Autres produits et charges courants		(23)	(129)
Résultat opérationnel courant	9.2	**8 068**	**8 213**
Autres produits et charges opérationnels	8.17	(5 061)	(3 732)
Dépréciation du goodwill	8.1	(9 500)	
Résultat opérationnel		**(6 493)**	**4 481**
Charges et produits financiers	8.18	(1 824)	(1 736)
Charges d'impôts	8.19	(303)	(1 552)
Mise en équivalence	8.5	(3)	(4)
Résultat net		**(8 624)**	**1 188**
Résultat net - Part des minoritaires	4	200	199
Résultat net - Part du groupe		**(8 824)**	**989**
Résultats par action			
Résultat de base par action (en €)		(2,47)	0,28
Résultat dilué par action (en €)		(2,44)	0,27

2.2 Etat du Résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres

En K€	Note n°	Exercice 2016 12 mois	Exercice 2015 12 mois
Résultat net		**(8 624)**	**1 188**
Ecarts de conversion		(446)	(257)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		268	(386)
Ecarts actuariels sur les régimes de prestations définies		(2 016)	(161)
Total des gains et des pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres (1)		***(2 193)***	***(804)***
Résultat net et Gains et pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres	4	**(10 817)**	**384**
Dont part du Groupe		(11 017)	186
Dont part des Intérêts minoritaires		200	199

(1) Montant Net d'impôt

3 Tableau des flux de trésorerie

En K€	Note n°	Exercice 2016 12 mois	Exercice 2015 12 mois
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
Résultat de l'ensemble consolidé		**(8 624)**	**1 188**
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions		18 506	8 257
- Variation des impôts différés		(2 554)	17
- Plus-values de cession, nettes d'impôt		(377)	(2 249)
- Quote-part de résulat des sociétés mises en équivalence		3	4
- Charges et produits calculés liés aux stock-options			12
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		**6 954**	**7 231**
Ecart de conversion sur la Marge brute d'autofinancement			
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		**(251)**	**7 129**
Flux net de trésorerie généré par l'activité		**6 703**	**14 360**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations		(5 292)	(7 334)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		1 029	3 179
Subventions d'investisssement			(0)
Incidence des variations de périmètre		(1 133)	(16 519)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**(5 397)**	**(20 675)**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés aux actionnaires		(1 846)	(2 922)
Augmentations de capital en numéraire			
Variation des autres fonds propres		549	(406)
Emissions d'emprunts		1 704	16 630
Remboursements d'emprunts		(8 142)	(5 765)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**(7 735)**	**7 536**
Variation de trésorerie		**(6 429)**	**1 221**
Trésorerie d'ouverture		726	(754)
Trésorerie de clôture	8.5	(5 588)	726
Incidence des variations de cours des devises		(114)	(259)

4 Variation des Capitaux propres

En K€ Situation à la clôture	Capital	Primes	Réserves consolidées (1)	Résultat de l'exercice	Autres		Total Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL capitaux propres
					Ecarts de conversion (2)	Titres de l'entreprise consolidante			
Exercice 30/09/2014	**25 000**	**3 455**	**67 993**	**8 885**	**(460)**	**(3 817)**	**101 057**	**459**	**101 516**
Affectation du résultat 2014			8 885	(8 885)					
Distributions de Dividendes			(2 656)				(2 656)	(266)	(2 922)
Variation des actions propres			6			15	21		21
Changements de méthodes									
Stocks option (3)			12				12		12
Résultat de l'exercice 2015				989			989	199	1 188
Gains et pertes comptabilisées directement dans les capitaux propres			(547)		(257)		(804)		(804)
Résultat net et Gains et pertes comptabilisées directement dans les capitaux propres			**(547)**	**989**	**(257)**		**186**	**199**	**384**
Autres mouvements			(170)				(170)		(170)
Exercice 30/09/2015	**25 000**	**3 455**	**73 523**	**989**	**(717)**	**(3 802)**	**98 449**	**392**	**98 841**
Affectation du résultat 2015			989	(989)					
Distributions de Dividendes			(1 570)				(1 570)	(276)	(1 846)
Variation des actions propres			(28)			29	1		1
Changements de méthodes									
Stocks option (3)									
Résultat de l'exercice 2016				(8 824)			(8 824)	200	(8 624)
Gains et pertes comptabilisées directement dans les capitaux propres			(1 747)		(446)		(2 193)		(2 193)
Résultat net et Gains et pertes comptabilisées directement dans les capitaux propres			**(1 747)**	**(8 824)**	**(446)**		**(11 017)**	**200**	**(10 817)**
Autres mouvements			(10)				(10)		(10)
Exercice 30/09/2016	**25 000**	**3 455**	**71 157**	**(8 824)**	**(1 163)**	**(3 773)**	**85 853**	**316**	**86 168**

(1) Dont Réserves légales, réglementées, autres réserves et report à nouveau pour K€ 54 995

(2) L'écart de conversion est lié à la Pologne.

(3) Correspond à l'étalement de la charge sur plan de stock option

5 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Société et forme juridique	N° Siren	Siège social	Périmètre Fiscal	Exercice 2016			
				Méthode consolidation	% contrôle	% intérêt	
SOCIETE CONSOLIDANTE							
LACROIX S.A.	855 802 815	St Herblain	1	MERE	100,00%	100,00%	
SOCIETES INTEGREES							
Activité LACROIX Electronics							
AUSY-LACROIX ELECTRONICS	801 984 030	Vern sur Seiche		ME	50,00%	50,00%	
LACROIX ELECTRONICS	409 064 151	Vern sur Seiche	1	IG	100,00%	100,00%	
LACROIX ELECTRONICS	RHB11614	POLOGNE		IG	100,00%	100,00%	
LACROIX ELECTRONICS	B2451652004	TUNISIE		IG	100,00%	100,00%	
LACROIX ELECTRONICS SERVICE TUNISIE		TUNISIE		IG	100,00%	100,00%	
LACROIX ELECTRONICS Gmbh		ALLEMAGNE		IG	100,00%	100,00%	
LACROIX ELECTRONICS SOLUTIONS	378 445 647	Vern sur Seiche	1	IG	100,00%	100,00%	
Activité LACROIX Sofrel							
LACROIX SOFREL	409 065 810	Vern sur Seiche	1	IG	100,00%	100,00%	
LACROIX SOFREL srl	405 249	ITALIE		IG	100,00%	100,00%	
SOFREL ESPANA	ESA81573113	ESPAGNE		IG	100,00%	100,00%	
Activité LACROIX City							
LACROIX CITY	514 345 602	Saint Herblain	1	IG	100,00%	100,00%	
LACROIX SIGNALISATION	409 065 984	Saint Herblain	1	IG	100,00%	99,86%	
LACROIX TRAFFIC	443 342 746	Saint Herblain	1	IG	100,00%	100,00%	
LACROIX TRAFFIC SAU	M-604131	ESPAGNE		IG	100,00%	100,00%	
NORTE INDUSTRIAL	A48 042 303	ESPAGNE		IG	100,00%	99,86%	
LACROIX SENALIZACION	A12 329 827	ESPAGNE		IG	100,00%	99,86%	
ISVIAL	B95 616 934	ESPAGNE		ME	33,33%	33,29%	
LACROIX PACIFIC	1 011 600	Nouméa		IG	100,00%	99,86%	
LACROIX OCEAN INDIEN	343 852 836	Le Port	1	IG	100,00%	99,86%	
LACROIX MAYOTTE	497 884 031	Mamoudzou		IG	100,00%	99,86%	
LACROIX TRAFIC BELGIUM	0841.072.548	BELGIQUE		IG	100,00%	99,86%	
LACROIX TRAFIC CAMEROUN	DLA2012B3234	CAMEROUN		IG	100,00%	99,86%	
LACROIX SOGEXI	321 262 446	Les Chères	1	IG	100,00%	100,00%	
LACROIX 3	512 996 851	Saint Herblain	1	IG	100,00%	99,86%	
LACROIX 7	512 538 265	Saint Herblain	1	IG	100,00%	99,86%	
NEAVIA TECHNOLOGIES	449 708 585	Créteil		IG	100,00%	100,00%	
LTI SUD EST	383 076 684	Carros		IG	100,00%	0,00%	(1) (2)

Méthodes de Consolidation
IG : Intégration globale - ME : Mise en Equivalence

(1) Sociétés clôturant au 31 décembre

(2) Entités Ad' hoc

6 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

6.1 Informations générales sur l'entreprise

Cotée sur Eurolist, Compartiment C, LACROIX SA est une société anonyme de droit français.

Les activités et l'organisation du groupe sont présentées dans le rapport de gestion.

6.2 Référentiel comptable

6.2.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont présentés pour la période close au 30 septembre 2016 en appliquant la totalité des normes IFRS publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne. L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces méthodes sont identiques à celles adoptées dans les comptes consolidés au 30 septembre 2015.

Le groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er octobre 2015.

Textes adoptés par l'Union européenne (application obligatoire aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2015) : Améliorations annuelles des normes IFRS publiées en décembre 2013 (cycle 2010-2012), amendements à IAS 19 concernant la cotisation des membres du personnel.

Textes non encore adoptés par l'Union européenne ou application obligatoire aux périodes ouvertes postérieurement au 1er janvier 2015 : IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients (applicable à partir du 1er janvier 2018), IFRS 9 – Instruments financiers (applicable à partir du 1er janvier 2018), IFRS 16 – Contrats de location (applicable à partir du 1er janvier 2018), Amendements à IFRS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre des pertes latentes (applicable à partir du 1er janvier 2017).

6.2.2 Présentation des états financiers

Sont considérés comme « actifs courants », les actifs destinés à être cédés ou consommés dans le cadre du cycle normal d'exploitation, ou dans les douze mois suivant la clôture, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les « dettes courantes » sont constituées des dettes échues au cours du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Les autres actifs ou dettes sont considérés comme « non courants ».

6.3 Utilisation des estimations

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la direction du groupe, l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de manière continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par ce changement.

6.4 Modalités de consolidation

6.4.1 Méthodes de consolidation

Filiales du groupe :

- Une filiale est une entité contrôlée par le groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les

états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

- Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Les modifications de pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Entreprises associées et co-entreprises:

- Les entreprises associées sont les entités pour lesquelles la société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. La coentreprise est un partenariat conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets du partenariat et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de ses passifs. Les entreprises associées et les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises mises en équivalence et co-entreprises, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prennent fin.

Méthodes appliquées au groupe :

- Au 30 septembre 2016, les sociétés du groupe sont contrôlées de façon exclusive par LACROIX SA et consolidées par intégration globale, à l'exception des entités ISVIAL et Ausy Lacroix Electronics consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

- A l'examen des dispositions de la norme IFRS 11 (structure du partenariat, forme juridique du véhicule distinct, stipulations contractuelles et autres faits et circonstances), le Groupe ne dispose pas de co-entreprise. Ses intérêts dans les partenariats sont donc consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Le périmètre de consolidation et la liste des filiales sont présentés en note 5.

6.4.2 Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis :

- Pour le bilan au cours de la devise étrangère à la clôture

- Pour le compte de résultat au cours moyen de clôture.

- Les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres sous la rubrique « Ecarts de conversion »

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des parités appliquées :

1 ML = x EUR	Ouverture	Moyen	Clôture	Moyen N-1
Zloty (PLN)	0,23558	0,23071	0,23152	0,23977
Franc CFP (XPF)	0,00838	0,00838	0,00838	0,00838
Franc CFA (XAF)	0,00152	0,00152	0,00152	0,00152

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération. Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère, sont enregistrés au compte de résultat.

6.4.3 Élimination des opérations intragroupe

Conformément à la réglementation, les soldes bilantiels, les produits et les charges latents résultant des transactions intragroupes sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains et les pertes latentes découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence.

6.4.4 Regroupements d'entreprises

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation effectué au moins une fois par an et plus souvent lorsque des évènements ou des circonstances font apparaître des indices de perte de valeur.

Des tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (U.G.T). Ils consistent à comparer la valeur comptable de l'U.G.T. à sa valeur recouvrable.

- La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

Le Groupe a mis en place une méthodologie de test fondée sur la méthode DCF (Discounted Cash Flows) à partir de Business Plans établis pour chaque branche d'activité (cette dernière correspondant à la notion d'U.G.T.)

La note 8.1 présente les hypothèses retenues

6.5 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe sont les suivants :

6.5.1 Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements, et des éventuelles pertes de valeur.

6.5.1.1 Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges.

Concernant les frais de développement, le Groupe a élaboré une procédure de suivi des frais permettant de recenser toutes les informations utiles pour l'identification, la valorisation et le suivi des dépenses.

Lorsque les dépenses qualifiées de développement satisfont aux critères d'activation, elles sont activées. Dans le cas contraire, elles sont comptabilisées en charges.

6.5.1.2 Amortissement et dépréciation

Les actifs incorporels immobilisés ont une durée de vie déterminée. L'amortissement est comptabilisé comme une charge, de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

	Durée
Concessions, brevets, licences	3 à 10 ans
Logiciels	3 à 10 ans

Ils font l'objet de test de perte de valeur lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

- Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation annuels. Les tests de dépréciation sont faits sur la base des cash-flows futurs actualisés.

6.5.2 Immobilisations corporelles

6.5.2.1 Actifs corporels non courants

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles ou à leur coût de production pour la partie produite par le groupe.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément.

6.5.2.2 Amortissement et dépréciation

L'amortissement est comptabilisé comme charge de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

	Durée
Aménagements sur terrains	5 ans
Constructions d'exploitation	20 à 40 ans
Installations et agencements des constructions	10 à 12 ans
Matériel et outillage	8 à 15 ans
Installations et agencements du matériel	8 à 15 ans
Matériel de transport	3 à 8 ans
Matériel et mobilier de bureau	3 à 15 ans

Les valeurs comptables des actifs corporels font l'objet d'un test de « perte de valeur » lorsque des évènements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Ainsi, lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à son montant recouvrable estimé, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

6.5.3 Contrats de location financement

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des actifs loués.

Ils sont comptabilisés, dès l'origine, au bilan à la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur la durée d'utilité, correspondant le plus souvent à la durée du contrat.

Les autres contrats sont des locations simples. Les loyers sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

6.5.4 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : les actifs de transaction, les prêts et créances, les actifs disponibles à la vente.

- Les investissements financiers non consolidés sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « réserve de réévaluation ». En cas de perte de valeur jugée définitive, une provision pour dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier.

- Les placements financiers (valeurs mobilières) sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

- Les prêts et créances sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat.

6.5.5 Gestion des risques financiers

Couverture de change et de taux :

- Les opérations de couverture font l'objet d'une analyse par un expert indépendant de manière à assurer un traitement conforme aux normes IAS 32 et IAS 39 dès lors qu'elles présentent un caractère significatif.

6.5.6 Stocks et travaux en-cours

Les stocks et encours de production sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est déterminé selon la méthode "premier entré, premier sorti". Ce coût inclut notamment les coûts de matière et de la main d'œuvre directe ainsi que les charges indirectes strictement imputables à la production.

Les marges internes incluses dans les stocks sont éliminées dans le résultat consolidé.

Les provisions pour dépréciation sont calculées par différence entre la valeur brute déterminée selon les principes ci-dessus et la valeur nette probable de réalisation.

6.5.7 Créances clients

Les clients et comptes rattachés sont évalués à leur juste valeur. Les créances étant d'une maturité inférieure à un an, elles ne sont pas actualisées. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement à la clôture.
Le Groupe, à l'initiative de l'un de ses principaux clients partenaire, a mis en place en 2015 un contrat d'affacturage sans recours (reverse factoring). L'analyse en substance de ce contrat d'affacturage prescrite par la norme IAS 39 a confirmé que les 3 critères principaux de décomptabilisation applicables notamment aux cessions de créances étaient satisfaits, à savoir :

- L'expiration ou le transfert des droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif,
- Le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif (risques de crédit lié à l'insolvabilité du débiteur, risque de portage inhérent au décalage / retard de paiement par rapport à l'échéance normale et risque de dilution résultant principalement des litiges et des écarts de règlement (avoir, compensation, ...),
- La perte du contrôle de l'actif.

6.5.8 Disponibilité et Trésorerie

Le poste « Disponibilités » comprend les disponibilités bancaires et les placements immédiatement disponibles.

Les découverts bancaires sont inclus dans les emprunts parmi les dettes à court terme au passif du bilan.

6.5.9 Capital et réserves

Lorsque le Groupe rachète ou vend ses propres actions :

- Le prix payé incluant les frais afférents à leur acquisition nets de taxes est déduit des capitaux propres dans le poste « actions propres » jusqu'à leur cession.

- Au moment de leur cession, la plus ou moins value réalisée est comptabilisée dans les capitaux propres.

6.5.10 Subventions publiques

Les subventions sont intégrées dans les comptes, lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- Le groupe se conformera aux conditions attachées aux financements.

- Les subventions seront reçues.

- Pour les subventions publiques liées à des actifs, le Groupe a retenu de présenter le financement en minoration de la valeur de l'actif associé.

6.5.11 Provisions pour risques et charges

Lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et s'il est possible d'estimer de manière fiable le montant de l'obligation, alors le Groupe comptabilise une provision.

6.5.12 Avantages du personnel

Indemnités de départ à la retraite :

- Le Groupe provisionne les indemnités de départ à la retraite, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies. L'évaluation de la provision est réalisée par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. La note 8.12.1 présente les hypothèses retenues.

- Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

- La valeur actualisée des engagements ainsi évalués est comptabilisée au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers.

- Les gains et pertes actuariels, qui résultent principalement des modifications d'hypothèses actuarielles et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs, sont comptabilisés en intégralité en contrepartie des capitaux propres.

- Le coût financier et le coût des services rendus sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Paiements fondés sur des actions :

- Les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés doivent être évaluées à leur juste valeur, laquelle juste valeur doit être constatée dans le compte de résultat en contrepartie des réserves sur la période d'acquisition (4 ans) des droits d'exercice pour les salariés.

- La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes. La charge est répartie sur la période d'acquisition en contrepartie d'une augmentation des réserves.

6.5.13 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des commissions afférentes.

La part à moins d'un an des dettes financières est classée en dettes financières courantes

6.5.14 Impôts courants et différés

Un impôt différé est calculé pour toutes les différences temporaires existantes entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs. Le taux d'impôt utilisé est celui que le Groupe s'attend à payer ou à recouvrer auprès des administrations

fiscales et qui a été adopté ou quasi adopté à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une réelle probabilité de récupération de ces impôts sur les exercices futurs.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. A ce titre, un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le groupe.

- Groupe LACROIX SA

Le périmètre fiscal est détaillé en note 5.

Taux d'impôt par pays :

	Exercice 2016
Allemagne	30,00%
Belgique	33,99%
Cameroun	38,50%
Espagne	25,00%
France	34,43%
Italie	31,30%
Pologne	19,00%
Tunisie (1)	

(1) Exonération temporaire jusqu'en 2016

6.5.15 Actifs et groupes d'actifs détenus pour être cédés et activités abandonnées

Une activité abandonnée est soit une composante d'une entité dont celle-ci s'est séparée soit une activité qui est classée comme détenue en vue de la vente et :
- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ; ou
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie comparatifs sont retraités comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

En outre, l'ensemble des actifs et des passifs liés aux activités abandonnées ou destinées à être cédées est présenté sur une ligne distincte de l'actif et du passif, tels qu'ils apparaîtraient lors de la cession après élimination des positions intra-groupes.

6.5.16 Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, et que leur montant peut être évalué de manière fiable.

6.5.17 Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions achetées par la société et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

- Le groupe dispose d'une catégorie d'instrument dilutif : les stocks options.

6.5.18 Information sectorielle

L'information sectorielle du Groupe est présentée selon la notion de secteur d'activité. Le choix de ce niveau et sa décomposition reflètent le mode d'organisation du Groupe et les différences de risques et de rentabilité.

- Le secteur d'activité constitue le seul niveau d'information sectorielle du Groupe. Il a été retenu les 3 principaux secteurs d'activités suivants :

  - LACROIX Electronics (ex-Electronique)
  - LACROIX Sofrel (ex-Télégestion)
  - LACROIX City (ex-Signalisation).

7 Comparabilité des comptes

7.1 Changements comptables

Aucun changement de méthode comptable sur la période.

7.2 Variations de périmètre

Les sociétés SOGEXI Participations et Société des Signalisations ont fait l'objet d'une opération de transfert universel de patrimoine, respectivement dans les sociétés LACROIX City et LACROIX Signalisation.

En octobre 2015, LACROIX City a signé un accord de partenariat avec le groupe HELIOS, au travers duquel LACROIX City confie ses services de pose au Groupe HELIOS et HELIOS commande chez LACROIX City l'ensemble de ses besoins en produits de signalisation statique et dynamique. Cet accord inclut la cession des filiales KANGOUROU et l'acquisition de la société SIVERTIS, filiale du groupe HELIOS. Les actifs et passifs liés aux sociétés KANGOUROU ont été dépréciés au 30 septembre 2015. Ainsi, la sortie des sociétés KANGOUROU n'a pas eu d'impact sur le résultat net au 30 septembre 2016.

En août 2016, LACROIX City a fait l'acquisition de la société NEAVIA.

.

8 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

Sauf cas contraire, les montants sont exprimés en K€.

8.1 Goodwill

	Valeur brute				Dépréciation				Valeur nette	
	Ouverture	Variation	Variation périmètre	Clôture	Ouverture	Dotation	Variation périmètre	Clôture	Ouverture	Clôture
Activité LACROIX Electronics	10 876			10 876	(5 991)			(5 991)	4 885	4 885
Activité LACROIX Sofrel	1 487			1 487					1 487	1 487
Activité LACROIX City	17 156	(36)	1 911	19 031		(9 500)		(9 500)	17 156	9 531
Total	**29 519**	**(36)**	**1 911**	**31 394**	**(5 991)**	**(9 500)**		**(15 491)**	**23 528**	**15 903**

La variation de périmètre correspond principalement au goodwill sur l'acquisition des titres Neavia pour 1 911 K€.

Le Groupe a procédé à la réalisation de test de dépréciation lors de la clôture, suite à l'actualisation des business plans. Sur la base des valorisations obtenues des UGT, une dépréciation a été pratiquée sur l'activité LACROIX City à hauteur de 9 500 K€.

8.1.1 Dépréciation des goodwill

Les paramètres suivants ont été appliqués pour la réalisation, sur l'exercice, des tests de dépréciation :

- Taux d'actualisation de 6,85%.
- Cash-flows calculés sur des plans à 5 ans (excepté pour l'activité LACROIX Electronics : 10 ans).
- Taux de croissance à l'infini de 2%.

La sensibilité de la dépréciation du goodwill aux variations des hypothèses est présentée ci-dessous.

Ces résultats sont ceux calculés pour l'UGT Lacroix City :

	Variation	Impact GW
Variation du taux d'actualisation des FDT	0,25%	(2,5)
	-0,25%	2,8

L'impact de la sensibilité est nul sur les goodwill des activités Electronics et Sofrel.

8.2 Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Autres variations	Clôture
Valeurs brutes							
Frais d'établissement	29		(25)				4
Frais de recherche et développement	89	2				7	98
Concessions, brevets, licences, logiciels	6 444	622	(26)	149		4	7 192
Concess, brevets et logiciels en crédit-bail	2 926						2 926
Droit au bail	2						2
Autres immobilisations incorporelles	1 206	13			(4)		1 215
Avances et acomptes versés							
Total	**10 695**	**636**	**(51)**	**149**	**(4)**	**10**	**11 436**
Amortissements et provisions							
Frais d'établissement	(25)	(4)	25				(4)
Frais de recherche et développement	(89)	(2)					(91)
Concessions, brevets, licences, logiciels	(4 520)	(523)	19	(131)			(5 155)
Concess, brevets et logiciels en crédit-bail	(2 830)	(96)					(2 926)
Droit au bail	(2)					2	
Autres immobilisations incorporelles	(1 150)	(23)			3	(2)	(1 172)
Avances et acomptes versés							
Total	**(8 615)**	**(648)**	**44**	**(131)**	**3**	**0**	**(9 347)**
Total Immobilisations incorporelles nette	**2 080**	**(12)**	**(7)**	**18**	**(1)**	**10**	**2 089**

8.3 Immobilisations corporelles

	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Autres variations	Clôture
Valeurs brutes							
Terrains	3 155	9	(180)		(3)		2 981
Terrains en crédit-bail	483						483
Constructions	28 464	234	(361)		(117)	(3 017)	25 203
Constructions en crédit-bail	6 206				3	3 017	9 226
Installations techniques, mat. & out.	53 321	2 741	(1 932)	57	(182)	276	54 281
Instal, mat. & out. en crédit-bail	7 561		(25)		(51)	(1)	7 484
Autres immobilisations corporelles	19 593	1 740	(913)	22	(26)	(28)	20 388
Autres immo. corp. en crédit-bail							
Immobilisations corporelles en cours	946	9			(5)	(297)	653
Avances et acomptes	42		(19)				23
Total	**119 771**	**4 733**	**(3 430)**	**79**	**(381)**	**(50)**	**120 722**
Amortissements							
Terrains	(232)	(18)	26				(224)
Terrains en crédit-bail							
Constructions	(11 819)	(1 208)	359		40	1 714	(10 913)
Constructions en crédit-bail	(4 970)	(202)			8	(1 714)	(6 880)
Installations techniques, mat. & out.	(33 618)	(3 209)	1 695	(24)	56	15	(35 084)
Instal, mat. & out. en crédit-bail	(5 371)	(334)	25		13	1	(5 667)
Autres immobilisations corporelles	(13 739)	(1 587)	930	(9)	8	28	(14 368)
Autres immo. corp. en crédit-bail							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Total	**(69 750)**	**(6 558)**	**3 037**	**(33)**	**125**	**44**	**(73 135)**
Total Immobilisations corporelles nettes	**50 021**	**(1 825)**	**(393)**	**46**	**(255)**	**(7)**	**47 587**

8.4 Actifs financiers non courants

	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Autres variations	Clôture
Valeurs brutes							
Titres de participations (1)	347						347
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	52						52
Prêts							
Dépôts et cautionnements	728	88	(37)	11			791
Total	**1 127**	**88**	**(37)**	**11**			**1 190**
Provisions pour dépréciation							
Titres de participations (1)	(231)		3				(228)
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Dépôts et cautionnements	(37)						(37)
Total	**(268)**		**3**				**(265)**
Total Actifs financiers non courants nets	**859**	**88**	**(34)**	**11**			**925**

Détail des titres de participation présenté en note 8.6

8.5 Participations dans les entreprises associées

Valeur au bilan et le détail des titres :

Filiales	% de détention	30/09/2016
AUSY LACROIX ELECTRONICS	50,0%	17
ISVIAL	33,3%	6
Total		**23**

Les contributions aux capitaux propres et aux résultats consolidés sont les suivantes :

Filiales	Contribution aux capitaux propres consolidé	Contribution au résultat consolidé
AUSY LACROIX ELECTRONICS	20	(3)
ISVIAL	6	
Total	**26**	**(3)**

8.6 Titres de participation

Le détail de la ligne « Titres de participation » présent dans la note 8.4 est le suivant :

Filiales non consolidées	Détail de la position nette	
	Valeurs brutes	Provisions Dépréciation
Ouverture	**347**	**(231)**
Variation		2
Clôture (1)	**347**	**(229)**

(1) A la fin de l'exercice, le solde représente la participation dans l'entité Gertrude (Activité LACROIX City), une participation dans 2 sociétés holdings non consolidées et sans activité depuis l'exercice 2013/2014, ainsi qu'une participation détenue par LACROIX Sogexi et provisionnée.

8.7 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeurs brutes		
Matières premières	35 405	43 117
En-cours	8 462	10 111
Produits intermédiaires et finis	17 280	16 822
Marchandises	1 255	1 391
Total	**62 401**	**71 442**
Provisions pour dépréciation		
Matières premières	(2 670)	(2 375)
En-cours	(367)	(170)
Produits intermédiaires et finis	(292)	(280)
Marchandises	(47)	(48)
Total	**(3 377)**	**(2 873)**
Total Stocks et en-cours nets	**59 025**	**68 569**

8.8 Créances clients

Les créances clients se décomposent de la manière suivante :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Créances clients	92 594	86 221
Dépréciation	(2 723)	(2 263)
Total Créances clients nettes	**89 871**	**83 957**

Le montant des créances faisant l'objet d'un contrat de reverse factoring (cf §6.5.7), non échues au 30 septembre 2016 et payées avant cette date s'élève à 21 millions d'euros, versus 15M€ au 30 septembre 2015.

8.9 Autres créances et actifs courants

	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeurs brutes		
Avances et acomptes versés	535	1 099
Créances sociales	254	169
Créances fiscales	9 660	7 286
Créances diverses	1 054	1 384
Charges constatées d'avance	2 441	3 187
Total	**13 943**	**13 124**
Provisions pour dépréciation		
Dépréciation		
Total Autres créances et actifs courants nets	**13 943**	**13 124**

8.10 Trésorerie et équivalents

	Exercice 2016	Exercice 2015
Valeurs mobilières de placement (1)	11 256	13 325
Disponibilités	5 629	8 066
Dépréciation	(0)	
Instruments financiers - Actif (2)	821	193
Total Trésorerie et Equivalents	**17 705**	**21 584**
Concours bancaires courants	(22 930)	(20 674)
Instruments financiers - Passif (2)	(365)	(185)
Total Trésorerie nette	**(5 589)**	**726**

(1) Il s'agit de SICAV, de certificats de dépôt et d'autres produits de placement.

(2) Impact IAS 39 sur des Couvertures de change et des Swap de taux.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

8.11 Capitaux propres

8.11.1 Capital social de l'entité consolidante

Au 30 septembre 2016, le capital social se compose de 3 766 560 actions d'une valeur nominale de 6.64 Euros

8.11.2 Variation des actions propres

Le nombre d'actions propres a évolué de la manière suivante :

	30/09/2016
Ouverture	**198 804**
Acquisitions	19 647
Cessions	(19 262)
Clôture (1)	**199 189**

(1) La valeur des actions propres au 30 septembre 2016 déterminée sur la base de la moyenne des cours de bourse du mois de septembre 2016, et inscrite dans les comptes sociaux de Lacroix SA s'élève à K€ 3 773.

8.11.3 Stock options

Des options d'achat d'actions ont été attribuées aux dirigeants et à certains salariés. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des 20 derniers cours de bourse précédents la date d'octroi. Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 4 années de services.

Les variations et le nombre d'options en circulation sont détaillés ci-dessous :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Ouverture	**69 328**	**72 328**
Octroyés		
Levées		
Non activable (suite départ)	(6 000)	(3 000)
Fin de plan	(18 078)	
Clôture	**45 250**	**69 328**

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options sur actions en circulation à la fin septembre 2016 sont détaillés ci-après :

Date des plans		Conditions	
Attribution	Début option	Prix d'exercice	Nombre d'actions
nov.-2005	nov.-2009	21,12	
sept.-2006	sept.-2010	21,09	23 250
déc.-2006	déc.-2010	20,70	6 000
févr.-2008	févr.-2012	22,73	3 000
oct.-2008	oct.-2012	17,01	6 000
oct.-2011	oct.-2015	14,33	7 000
			45 250

Les options d'achats d'actions sont évaluées à leur juste valeur constatée dans le compte de résultat, sur la ligne frais de personnel sur la période d'acquisition des droits d'exercice pour les salariés.

La juste valeur est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par un actuaire. L'exercice des options ne pouvant intervenir qu'à l'issue de 4 ans de service, la charge de personnel correspondante est répartie sur 4 ans. Les périodes d'acquisition étant arrivée à leur terme en début d'exercice, la charge est nulle au 30 septembre 2016.

8.12 Provisions pour risques et charges

8.12.1 Variation des provisions pour risques et charges

Cette variation s'analyse de la manière suivante :

	Ouverture	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Autres variations	Clôture
Prov. pour indemnités fin carrière (1)	11 380	783	(473)	(246)	27	(2)	2 351	13 820
Prov. pour garantie clients	506		(12)				(23)	471
Prov. pour litiges (2)	5 728	6 524	(4 266)	(85)			(45)	7 856
Prov. pour Autres risques (3)	992	38					(95)	934
Total	**18 606**	**7 345**	**(4 751)**	**(332)**	**27**	**(2)**	**2 187**	**23 081**

(1) L'évaluation des indemnités de fin de carrière a été calculée par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les autres variations correspondent à l'effet de l'actualisation.

Les hypothèses prises en comptes pour les calculs, sur le périmètre France, sont les suivantes :

- Taux d'actualisation de 0,8% (versus 2,0% en 2015)
- L'augmentation moyenne des salaires est de 3% y compris inflation
- Les tables de mortalité utilisées sont celle de l'INSEE F 2008-2010,
- Afin de tenir compte de l'évolution des textes, l'âge de la retraite est de 63 ans pour les non cadres et de 66 ans pour les cadres. Au niveau du motif de départ : 100% des départs sont à l'initiative du salarié.
- Une probabilité de turn over selon la table ci-dessous :

	LACROIX Electronics	LACROIX Sofrel	LACROIX City
Tranches d'âge			
- 29 ans	10,00%	5,00%	10,00%
de 30 à 39 ans	8,00%	5,00%	8,00%
de 40 à 44 ans	4,00%	5,00%	6,00%
de 45 à 49 ans	4,00%	2,00%	6,00%
de 50 à 54 ans	3,00%	2,00%	4,00%
+ 55 ans	–	–	–

Concernant le périmètre de l'Allemagne, les hypothèses suivantes ont été appliquées :

- Taux d'actualisation de 1% (contre 2,27% en 2015)
- Inflation retenue de 2%,
- L'augmentation des salaires est de 3%
- Taux de turn over moyen de 5%:
- Age de départ à la retraite est de 64 ans pour les non cadres et de 65 ans pour les cadres.

(2) Les provisions pour litiges se décomposent comme suit :

- des litiges clients et/ou des retours pour garantie pour K€ 4 693 (Répartition par activité : K€ 3 565 sur l'activité LACROIX City y compris K€ 1 539 au titre des litiges en cours avec des collectivités concernant le prétendu préjudice subi pendant la période pour laquelle la société a été condamnée pour entente en 2010, K€ 140 sur LACROIX Sofrel et K€ 988 sur LACROIX Electronics).

- une provision liée aux réorganisations de K€ 1 731 principalement enregistrée dans l'activité LACROIX City pour 1 571K€ dans le cadre de la centralisation de la fonction d'administration des ventes de la société Lacroix Signalisation et de la fermeture en conséquence des agences commerciales en région.

- diverses provisions pour K€ 1 432 (contentieux, risques RH, …).

(3) Dans le cadre d'exercice de stock options par des salariés de la branche Télégestion, le Groupe avait pris l'engagement de racheter ces titres sur demande des bénéficiaires. Le montant de K€ 934 correspond à l'évaluation, à fin septembre 2016, du coût de rachat théorique des dites actions.

8.13 Emprunts et dettes financières

8.13.1 Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

	Exercice 2016	Exercice 2015	Echéancier 2016 (1)	
			< 1 an (Courant)	> 1 an (non Courant)
Emprunts et dettes auprès des Ets. de crédit	19 209	25 053	7 312	11 897
Emprunts issus de crédit bail	1 246	1 854	438	808
Dettes financières diverses (2)	8 774	6 345	6 508	2 266
Concours bancaires courants	22 930	20 673	22 930	
Total emprunts et dettes financières	**52 158**	**53 924**	**37 188**	**14 971**

(1) Part « non courant » des dettes financières : dont K€ 170 à plus de 5 ans

(2) Dont C/C VINILA INVESTISSEMENTS (actionnaire) pour K€ 4 938, contre K€ 2718 en 2015.

8.13.2 Variation des emprunts et dettes financières

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	Ecarts de conversion	Autres variations	Clôture
Emprunts et dettes auprès Ets. de crédit	25 053	1 500	(7 344)				19 209
Emprunts issus de location-financement	1 853		(580)		(28)		1 245
Dettes financières diverses	6 345	3 232	(875)	72			8 774
Concours bancaires courants	20 673	2 257					22 930
Total variation emprunts et dettes financi	**53 924**	**6 989**	**(8 799)**	**72**	**(28)**		**52 158**

Les variations d'écart de conversion proviennent de la filiale polonaise.

8.13.3 Ventilation par taux

La décomposition de la dette entre taux fixe et taux variable est la suivante :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Emprunts à taux fixe	1 882	1 369
Emprunts à taux variable	18 573	25 537
Total emprunts	**20 455**	**26 906**

8.13.4 Ventilation par principales devises

	Exercice 2016	Exercice 2015
Emprunts libellés en euro	20 455	26 906
Emprunts libellés en devises étrangères		
Total emprunts	**20 455**	**26 906**

8.14 Passifs courants

Les autres passifs courants se composent des éléments suivants :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Fournisseurs	55 386	61 487
Fournisseurs d'immobilisations	164	9
Avances et acomptes reçus sur commande	1 587	1 525
Dettes fiscales et sociales	27 121	26 314
Dettes diverses	699	936
Produits constatés d'avance	3 475	1 754
Total autres passifs à court terme	**88 433**	**92 025**

8.15 Personnel

8.15.1 Charges liées au personnel

	Exercice 2016	Exercice 2015
Traitements et salaires	72 703	70 899
Charges sociales	23 388	23 391
Intéressement et participation	2 072	2 089
Charges d'intérim	2 788	5 483
Charges de retraites	78	304
Paiements en actions		12
Total des Charges liées au personnel	**101 030**	**102 178**

8.15.2 Effectif

L'effectif employé en fin d'année se décompose comme suit :

(*)	LACROIX Electronics		LACROIX Sofrel		LACROIX City		Ensemble Groupe	
	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015
Cadres	316	459	85	88	158	177	559	724
Techniciens	528	415	50	44	87	123	665	582
Employés	162	140	27	21	165	180	354	341
Ouvriers	2 123	2 205			202	228	2 325	2 433
Total Effectifs salariés	**3 129**	**3 219**	**162**	**153**	**612**	**708**	**3 903**	**4 080**
Mise à disposition (1)	72	87	1	2	45	91	118	180
Total Effectifs opérationnels	**3 201**	**3 306**	**163**	**155**	**657**	**799**	**4 021**	**4 260**

(1) Equivalents temps plein relatifs aux charges d'intérim

(*) Effectif des entités consolidées en intégration globale

8.16 Dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions, nettes de reprises, figurant en résultat opérationnel courant peut être détaillé de la manière suivante :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Dotations et reprises nettes sur actifs non courants	(6 062)	(5 930)
Dotations et reprises nettes sur crédit bail	(627)	(753)
Dotations et reprises nettes sur stocks (1)	(961)	(899)
Dotations et reprises nettes sur autres actifs courants	(315)	(29)
Dotations et reprises nettes sur Risques et charges	(736)	(184)
Dotations et reprises nettes sur autres	(30)	39
Total dotations aux amortis. et aux provisions nettes	**(8 731)**	**(7 755)**

(1) Hors reprises relatives aux mises au rebut, imputées sur les achats consommés

8.17 Autres produits et charges opérationnels

	Exercice 2016	Exercice 2015
Restructurations (1)	(4 852)	(520)
Cessions d'actifs		(69)
Litiges commerciaux	(200)	(1 339)
Autres charges non courantes (2)	(9)	(1 804)
Total	**(5 061)**	**(3 732)**

(1) Opérations sur l'activité City pour K€ 4 201 et sur l'activité Electronics pour K€ 653. Au cours du mois de novembre 2015, l'activité LACROIX City a proposé un projet de réorganisation qui a abouti à la centralisation au siège des fonctions support de vente et à la fermeture en conséquence des agences commerciales en région.

(2) Au 30/09/2015, les autres charges non courantes étaient dues à des charges non récurrentes liées aux mouvements sociaux sur le site tunisien.

8.18 Charges et produits financiers

Le résultat financier se décompose comme suit :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits et charges financiers (1)	(1 256)	(1 170)
Résultat de change	(362)	(431)
Dotations aux provisions nettes de reprises (2)	(207)	(159)
Résultat sur cessions de VMP	0	24
Total Résultat financier par nature	**(1 824)**	**(1 736)**
Synthèse		
Total des produits	5 383	6 955
Total des charges	(7 207)	(8 692)
Total Résultat financier	**(1 824)**	**(1 736)**

(1) Dont K€ 151 de charges constatées sur la période, relatives à des instruments financiers de couverture de taux, contre K€ 181 de charges au titre de septembre 2015.

(2) Dont K€ 129 de charges financières liées au provisionnement des indemnités de fin de carrière, contre K€ 121 au 30 septembre 2015.

8.19 Impôts sur les bénéfices

8.19.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

Le poste d'impôts se décompose comme suit :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Impôt exigible	(2 858)	(1 534)
Impôts différés	2 554	(17)
Impôts sur les résultats	**(303)**	**(1 551)**

8.19.2 Preuve d'impôt

Rationalisation de l'impôt	Exercice 2016
Résultat net de l'ensemble consolidé	(8 624)
Neutralisation de la QP des résultats Stés ME	3
Neutralisation des dot. Sur Goodwill	9 500
Résultat retraité des sociétés ME et du goodwill	**880**
Impôts sur les résultats (1)	303
Résultat net avant impôt	*1 183*
<Impôt théorique au taux en vigueur> (2)	407
Différence d'impôt (1) - (2)	**(104)**

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Analyse de cette différence d'impôt		Charges	Produits
Effets des différences permanentes entre les résultats consolidés et résultats imposables		185	
Reports déficitaires utilisés au cours de l'exercice			129
Pertes de filiales fiscalement déficitaires		2 768	
Taux d'impôt réduits ou majorés pour certaines catégories d'opérations		73	
Taxation des résultats des sociétés étrangères à des taux différents			2 158
Crédits d'impôt	(1)		843
Total		**3 026**	**3 130**
Différence nette		**(104)**	

(1) L'économie d'IS relative au CIR a été reclassée dans les charges par nature pour K€ 940. L'économie d'IS relative au CICE a été enregistrée en déduction des charges de personnel auxquelles elle se rattache pour K€ 1 430.

8.19.3 Analyse de l'impôt différé

Le détail des impôts différés actif et passif est le suivant :

	Ouverture	Impact réserves	Impact résultat	Mvt de périmètre	Autres variations	Clôture
Impôts différés Actifs						
C3S et Effort de construction	77		(15)			62
Participation des salariés	257		5			262
Indemnités de départ à la retraite	2 094	333	(15)	(72)		2 340
Marges sur stocks	220		(3)		(1)	216
Pertes reportables (1)	1 074		1 841	211		3 125
Autres (2)	1 483		712			2 194
Compensation IDA/IDP (*)	*(3 142)*				*(1 534)*	*(4 676)*
Total IDA	**2 061**	**333**	**2 526**	**138**	**(1 535)**	**3 524**
Impôts différés Passifs						
Provisions réglementées	2 674		4	(28)		2 650
Location-financement	601	(1)	(13)			588
Méthode Amortis. Actifs non courants	216		(18)			198
Autres (3)	2 034	(76)	(2)		41	1 997
Compensation IDA/IDP (*)	*(3 142)*				*(1 534)*	*(4 676)*
Total IDP	**2 382**	**(76)**	**(29)**	**(28)**	**(1 493)**	**756**
Total ID nets	**(321)**	**409**	**2 555**	**166**	**(42)**	**2 768**

(1) Selon les hypothèses retenues par le Groupe et l'actualisation des business plan. La base activée sur le périmètre de l'intégration fiscale française est de 7,5 M€ sur une base de 12,5M€.

(2) Dont K€ 197 sur cessions internes

(3) Dont K€ 1 048 de justes valeurs sur actifs immobiliers

(*) Cette rubrique permet, après analyse globale des IDA et IDP nets par nature, de tenir compte des positions individuelles et de la présentation bilantielle du fait de l'existence d'un périmètre fiscal (Note 6.5.14)

9 Autres informations

9.1 Degré d'exposition du groupe aux risques financiers

9.1.1 Risque de change

En dehors de l'activité LACROIX Electronics, le Groupe n'est pas exposé aux risques de change.

En ce qui concerne cette activité, le risque de change concerne principalement les achats réalisés en USD, en Yen et en PLN.

- Concernant les achats en USD, la société dispose de contrats avec ses principaux clients permettant d'ajuster le prix de vente des produits en fonction de l'évolution de la parité EUR/USD. En conséquence, le risque de change est éteint sur cette partie. Concernant le solde, la société recourt à des couvertures partielles de ses besoins pour couvrir un taux objectif fixé à chaque exercice budgétaire.

- Concernant les dépenses en PLN, il s'agit principalement des salaires des salariés polonais et de quelques achats locaux. La politique groupe consiste à réaliser des couvertures à terme sur la base des besoins prévisionnels.

De manière générale, le recours aux instruments financiers intervient dans le strict cadre des besoins nécessaires à l'activité, à l'exclusion de toute optique spéculative.

9.1.2 Risque de taux

La note 8.13.3 « Emprunts et dettes financières » permet de constater que sur K€ 20 455 de dettes, K€ 1 882 sont à taux fixe et K€ 18 573 à taux variable.

Le Groupe met en place des instruments financiers pour limiter ce risque. A fin septembre 2016, la part des financements à taux variable couverte par des swaps représente de l'ordre de 43% du nominal.

9.1.3 Risque de liquidité

L'endettement brut du groupe s'élève à K€ 52 158.

Sur l'ensemble des financements mis en place, aucun n'est assorti de covenant.

La trésorerie disponible s'élève quant à elle à K€ 17 705.

Ainsi, le groupe considère n'être que très faiblement exposé à ce risque.

9.1.4 Risque de crédit

Chacune des trois activités du Groupe dispose d'un contrat d'assurance-crédit propre, lui permettant de se couvrir sur ses clients potentiellement à risque.

La typologie des clients par secteur d'activité est la suivante :

Activités	Typologie des principaux clients
Electronics	Sociétés françaises et étrangères à dimension internationale
Sofrel	Organismes publics et grands acteurs de la gestion de l'eau
City	Administrations et entreprises significatives de travaux publics

9.1.5 Risque sur le Capital

Le groupe suit de près son capital en contrôlant l'évolution de son ratio d'endettement.

	Exercice 2016	Exercice 2015
Emprunts et dettes financières	29 229	33 251
Concours bancaires courants	22 930	20 673
Autres Dettes financières nettes	(157)	(80)
Trésorerie et Equivalents (Note 8.5)	(17 705)	(21 584)
Endettement net	**34 295**	**32 259**
Capitaux propres	86 168	98 841
Ratio d'Endettement (Gearing)	**39,8%**	**32,6%**

9.1.6 Classement des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en fonction des niveaux de juste valeur

Le groupe ne présente pas de tableau détaillé sur la hiérarchisation de la juste valeur de ses actifs et passifs financiers, selon les 3 niveaux définis par la norme IFRS 7 révisée :

- L'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données observables, dont la plupart sont externes au Groupe.

9.2 Informations sectorielles

9.2.1 Compte de résultat consolidé

Les résultats par secteur d'activité, pour la période close au 30 septembre 2016, sont détaillés ci-dessous :

	LACROIX Electronics		LACROIX Sofrel		LACROIX City		Holdings		Ensemble Groupe	
	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits des activités ordinaires										
Ventes à des clients externes	308 502	275 319	39 037	37 401	88 126	89 593	2 513	40	438 178	402 353
Ventes entre secteurs	(7 143)	(6 844)	(51)	(236)	(191)	(218)	(2 395)		(9 780)	(7 298)
Total produits des activités ordina	**301 359**	**268 475**	**38 986**	**37 165**	**87 935**	**89 375**	**118**	**40**	**428 398**	**395 055**
Résultat opérationnel courant	**5 470**	**2 776**	**8 954**	**9 176**	**(5 422)**	**(2 834)**	**(933)**	**(905)**	**8 069**	**8 213**

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteur sont :

	LACROIX Electronics		LACROIX Sofrel		LACROIX City		Holdings		Ensemble Groupe	
	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015
Dotations nettes aux amortis et prov.										
Amortis. nets des actifs non courants	(3 798)	(4 000)	(363)	(313)	(2 376)	(2 301)	(98)	(100)	(6 635)	(6 714)
Dépréciat.nettes des actifs courants	(1 801)	(482)	63	(166)	(357)	(393)			(2 095)	(1 041)
Total	**(5 599)**	**(4 482)**	**(300)**	**(479)**	**(2 733)**	**(2 694)**	**(98)**	**(100)**	**(8 730)**	**(7 755)**

9.2.2 Bilan consolidé

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et les passifs sectoriels, ainsi que les acquisitions d'actifs non courants de la période :

	LACROIX Electronics		LACROIX Sofrel		LACROIX City		Holdings		Ensemble Groupe	
	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2015
Actifs sectoriels										
Actifs non courants	33 986	35 103	5 582	5 277	25 462	34 610	1 035	1 131	66 065	76 121
Actifs courants	93 403	105 983	11 983	12 215	58 322	52 691	17 276	16 712	180 984	187 601
Autres actifs non affectés	1 268	1 164	240	170	(421)	433	2 459	322	3 546	2 089
Actifs des activités destinées à être cédées						3 026				3 026
Total des actifs sectoriels	**128 657**	**142 250**	**17 805**	**17 662**	**83 363**	**90 760**	**20 770**	**18 165**	**250 595**	**268 837**
Passifs sectoriels										
Passifs non courants	808	1 232	2 359	2 176	1 743	2 357	10 061	14 053	14 971	19 818
Passifs courants	127 590	102 506	13 644	601	73 562	39 740	(89 175)	(16 714)	125 621	126 133
Autres passifs non affectés	12 655	10 014	2 469	2 244	8 666	8 717	46	13	23 836	20 988
Passifs des activités destinées à être cédées						3 057				3 057
Total des passifs courants et non c	**141 053**	**113 752**	**18 472**	**5 021**	**83 971**	**53 871**	**(79 068)**	**(2 648)**	**164 428**	**169 996**
Acquisitions actifs non courants (1	**3 320**	**5 387**	**737**	**670**	**1 281**	**2 001**	**12**	**35**	**5 350**	**8 093**

(1) y/c les acquisitions sur contrat de crédit-bail

9.3 Engagements hors bilan

Les engagements donnés ou reçus par le groupe se ventilent de la manière suivante :

Catégorie d'engagement	Exercice 2016	Exercice 2015
Engagements donnés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	195	369
Commandes d'Approvisionnement (1)	259	514

(1) Existence d'un contrat de fourniture : l'engagement mentionné correspond au risque maximum, i.e. l'indemnité à verser en cas de non réalisation (pour couverture des CF du vendeur). L'échéancier est le suivant : K€ 142 à moins d'un an et K€ 118 à plus d'un an.

L'ensemble de ces dettes financières est garanti par des sûretés réelles.

Aucun des financements mis en place n'est assorti de covenant.

9.4 Parties liées

9.4.1 Transactions avec les entreprises liées

Les entreprises liées sont des sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et pour lesquelles les transactions ne sont pas significatives.

Par ailleurs, la note 8.13.1 fait état de l'existence d'une dette (Compte courant) envers un des actionnaires, la société Vinila.

9.4.2 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées, au titre de l'exercice, aux membres des organes de direction, d'administration et de surveillance à raison de leurs fonctions dans le Groupe, se répartissent de la manière suivante :

9.4.2.1 Membres du Directoire

	Exercice 2016	Exercice 2015
Avantage à court terme	552	630
Avantage postérieurs à l'emploi	79	84
Autres avantages à long terme		
Paiement en actions		
Total des montants alloués	**631**	**714**

Les dirigeants perçoivent des rémunérations variables qui sont validées par le Conseil de surveillance. Les éléments de rémunération variable sont déterminés en fonction de l'atteinte d'objectifs révisés annuellement, que nous ne souhaitons pas communiquer pour des raisons de confidentialité.

9.4.2.2 Membres du Conseil de Surveillance

	Exercice 2016	Exercice 2015
Avantage à court terme	30	28
Avantage postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiement en actions.		
Total	**30**	**28**

9.5 Honoraires des Commissaires aux comptes

Le tableau ci-dessous présente le détail des honoraires des auditeurs et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe selon le format AMF 2006-10.

	Réseau Ernst & Young				Atlantique Révision Conseil			
	2016	%	2015	%	2016	%	2015	%
Audit								
Commissariat aux comptes	**214**	**93%**	**249**	**94%**	**39**	**100%**	**38**	**100%**
Emetteur	33		48		39		38	
Filiales intégrées globalement	181		201					
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	**15**	**7%**	**15**	**6%**	**0**	**0%**	**0**	**0%**
Emetteur	15		15					
Filiales intégrées globalement								
Sous-total Audit	**229**	**100%**	**263**	**100%**	**39**	**100%**	**38**	**100%**
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social								
Autres prestations								
Sous-total Autres prestations	**0**	**0%**	**0**	**0%**	**0**	**0%**	**0**	**0%**
Total	**229**	**100%**	**263**	**100%**	**39**	**100%**	**38**	**100%**

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.

ERNST & YOUNG et Autres

Lacroix S.A.

Exercice clos le 30 septembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Lacroix S.A.

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.
52, rue Jacques-Yves Cousteau
Bât. B - B.P. 743
85018 La Roche-sur-Yon Cedex
S.A. au capital de € 40.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Poitiers

ERNST & YOUNG et Autres
3, rue Emile Masson
B.P. 21919
44019 Nantes Cedex 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Lacroix S.A.

Exercice clos le 30 septembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Lacroix S.A.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Lacroix S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

La Roche-sur-Yon et Nantes, le 30 janvier 2017

Les Commissaires aux Comptes

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C	ERNST & YOUNG et Autres
Jérôme Boutolleau	François Macé

Lacroix S.A.

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL – A.R.C.
52, rue Jacques-Yves Cousteau
Bât B - B.P. 743
85018 La Roche-sur-Yon Cedex
S.A. au capital de € 40.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Poitiers

ERNST & YOUNG et Autres
3, rue Emile Masson
B.P. 21919
44019 Nantes Cedex 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Lacroix S.A.

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 30 septembre 2016. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à € 825.377 avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

La Roche-sur-Yon et Nantes, le 30 janvier 2017

Les Commissaires aux Comptes

ATLANTIQUE REVISION CONSEIL - A.R.C.

Jérôme Boutolleau

ERNST & YOUNG et Autres

François Macé

RELEVE DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES

(Dispositions de l'article 225-115 alinéa 4 du code de commerce)

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, jetons de présence et avantage en nature, versé aux cinq personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, s'élève à 825 377 euros (huit cent vingt-cinq mille trois cent soixante-dix-sept euros).

LACROIX S.A.
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 25 000 000 € – RCS Nantes 855 802 815 – Siret 805 802 815 00024 – Code APE 6420Z
8 Impasse du Bourrelier – BP 30004 – ZI – 44801 Saint-Herblain Cedex – France
Tel : +33 (0)2 40 92 37 30 – Fax : +33 (0)2 40 92 10 15 – www.lacroix-group.com